



---

## RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2015

---

1. Présentation du contrat territorial et rappel du contexte,
2. Présentation des activités de la cellule d'animation,
3. Mise en œuvre du contrat territorial,
4. Actions de communication,
5. Suivi de la qualité des eaux,
6. Budget et financement,
7. Analyse – bilan – perspectives.

### 1. Présentation du Contrat Territorial

A la suite des deux programmes quinquennaux de restauration et pour répondre aux objectifs de la Directive européenne Cadre sur l'Eau, une large concertation, entre les collectivités, les acteurs concernés, les services de l'Etat et les financeurs (AELB, CRB, Feder), s'est opérée durant 3 ans pour aboutir à la signature du Contrat Territorial du Bassin Versant de la Bourbince le 29 juin 2015.

Ce contrat répond entre autre aux objectifs et dispositions du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire Bretagne.

L'état des lieux, le diagnostic, l'étude sur la qualité des eaux et celle sur la morphologie des cours d'eau du bassin versant ont permis de déterminer les grands enjeux du contrat territorial :

- Améliorer la qualité des eaux
- Garantir la quantité et la sécurisation de l'eau potable
- Poursuivre la restauration des cours d'eau
- Assurer la diffusion de l'information et la sécurisation lors des inondations
- Sensibiliser, communiquer et approfondir les connaissances.

Des études complémentaires ont été menées sur le volet agricole et sur le volet restauration de la continuité écologique.

Les propositions issues de l'ensemble de ces travaux composent un programme de 84 fiches actions représentant un montant de 17 millions d'€uros dont 10 millions d'€uros pour l'assainissement et 4 millions d'€uros pour la restauration morphologique.

Appuyé par nos partenaires, des moyens financiers importants seront engagés sur l'ensemble des 42 communes du bassin versant pour préserver et reconquérir le patrimoine eau du territoire.

## 2. Présentation des activités de la cellule d'animation

La cellule d'animation est composée d'un chargé de mission - responsable du syndicat - et d'une technicienne rivière-agricole.

### Actions du Chargé de mission en 2015

#### Administratif

Le chargé de mission a préparé les différents comités syndicaux (5 comités en 2015) (rédaction des notes explicatives, des présentations et des procès verbaux de séance) (temps passé : 2 semaines).

Il a participé au montage, suivi et solde des dossiers de subvention avec les différents partenaires (Agence, Région, DREAL, département) pour les aides des actions du Contrat Territorial et actions diverses (animation, communication, étude, travaux) (plus de 15 dépôts de demande de subvention) (temps passé : 4 semaines)

Il a assuré la gestion et le suivi du personnel du SAGE Arroux-Bourbince, ainsi que le suivi financier et technique concernant l'animation du SAGE (temps passé : 6 semaines).

Il a préparé, suivi et réalisé le budget du syndicat (temps passé : 1 à 2 semaines).

#### Technique

Il a rencontré différents acteurs (CUCM, Pays Charollais,...) pour l'organisation de la gouvernance au sein du bassin de la Bourbince – loi GEMAPI (temps passé : 3 semaines).

Il a finalisé jusqu'à sa signature (29 juin 2015) le Contrat Territorial (temps passé : 8 semaines).

Il a finalisé la demande de DIG et suivi l'enquête publique (temps passé : 8 semaines),

Il répond de façon permanente aux questions des riverains sur des arbres tombés, sur les prochains travaux, etc.

Il a poursuivi la réalisation des travaux sur les ouvrages hydrauliques (3), rédigé les cahiers des charges et les marchés publics (temps passé : 2 semaines).

Il a organisé 3 réunions publiques informant les agriculteurs sur les abreuvoirs et les différents systèmes qui existent et a fait une concertation plus poussée sur le territoire de la Rigole de Marigny (temps passé : 4 semaines).

Il a réalisé le suivi des demandes de subvention et de la construction de la tranche conditionnelle du platelage sur la zone humide des morands. Il a suivi la mise en œuvre des travaux qui ont eu lieu en novembre décembre (temps passé : 5 semaines).

Il a participé au suivi et à la rédaction de la convention passée avec la DREAL en lien avec les travaux de compensation écologique de la RCEA. Il a réalisé des prospections terrain afin de sélectionner de potentielles zones humides à acquérir (temps passé : 1 semaines).

Il a participé aux différentes journées d'échanges proposées tout au long de l'année par différents organismes en lien avec les compétences du Syndicat (2 colloques de l'Agence de l'Eau, journées techniques du Réso Géma).

Il a assuré le suivi régulier de la station hydrométrique de Blanzay en lien avec la DREAL Bourgogne (Dispositif d'Information en Cas de Crue). Il a assisté les communes sur les procédures de sauvegarde en cas d'inondation (Plan Communal de Sauvegarde). Il a participé à la mise à jour des tables du DICC par Safège du fait des travaux de restauration des cours d'eau (temps passé : 1 semaines).

#### Communication

Il réalise de nombreuses interventions dans les journaux locaux pour montrer les quelques actions du syndicat (temps passé : 2 semaines).

## **Actions de la Technicienne rivière en 2015 (recrutement depuis le 28 septembre 2015)**

### Administratif

Elle a préparé les dossiers de demandes de subvention animation et communication du Contrat Territorial de 2016 et de soldes de 2015 (temps passé : 1 semaine).

### Technique

La technicienne a assisté l'animateur dans la finalisation de la demande de DIG du Contrat Territorial sur le bassin versant de la Bourbince (temps passé : 1 semaine).

Elle a mis à jour le site internet du Syndicat (temps passé : 2 semaines)

La technicienne a préparé et effectué les rencontres avec les agriculteurs riverains dans le but de leur présenter les aménagements à mettre en place afin d'aboutir sur la signature des premiers accords liés aux travaux (temps passé : 8 semaines).

Il a participé à un comité syndical et a une journée du réseau GEMA.

### Communication

Elle a rédigé le nouveau journal de la Bourbince (temps passé : 2 semaines).

### 3. Mise en œuvre du contrat territorial

Le contrat territorial a été signé très récemment, les premières actions sont en cours de lancement. La DIG a été finalisée et a été transmis aux services de la préfecture en mai juin 2015. L'enquête publique s'est déroulée de mi septembre à fin octobre 2015. L'arrêté préfectoral a été reçu en février 2016.

Parallèlement, le Syndicat a élaboré un marché à bon de commande pour toutes les opérations de restauration morphologique des cours d'eau. Ce marché sera lancé début 2016.

Le Syndicat a recruté une technicienne rivière agricole afin de préparer les phases terrain pour les actions de restauration morphologiques (fiche action E3.2).

Les visites des exploitants agricoles concernant les actions morphologiques est une activité récurrente qui a débuté depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Des réunions publiques se sont tenues sur les communes des cours d'eau prioritaires (Fiche action C1.1 : Rigole de Marigny, Fiche action C1.6 : Bourbince, Fiche action C1.7 : Oudrache, Fiche action C1.5 : Sorme). Plus de 20 kms de cours d'eau ont été contractualisés dans le but de mettre en défens et proposer des aménagements aux agriculteurs.

En 2015, trois ouvrages hydrauliques ont été effacés (Fiche action C2.15 : restauration écologique Bourbince amont et Fiche action C2.11 : restauration écologique Oudrache) et une étude avant projet sur un ouvrage plus important (Fiche action C2.17 : Etude avant projet moulin Blaizot) a été finalisée et l'enquête publique terminée. Sa mise en œuvre se fera après la période de hautes eaux.

Le Syndicat continue l'entretien du marais du Pont des Morands et sa valorisation avec la mise en œuvre du sentier d'interprétation (fiche action C3.2) et a participé au plan de gestion mené par la CUCM (fiche action C3.4).

Le Syndicat a également coordonné la mise en place de schéma directeur assainissement sur deux communes (Fiche action A1.a11 : SDA Saint Vincent Bragny) et une troisième

commune se lance en 2016 (Fiche action A1.a13 : SDA Vitry en Charollais). Le Syndicat reste un acteur moteur pour les communes qui ne sont pas attachés à un vrai service assainissement.

Le Syndicat est également en lien très étroit avec les actions qui découleront du programme Sorme dans le cadre de la protection de la ressource en eau potable. Le Syndicat sera un des maîtres d'ouvrages de ces actions (Fiche action C1.8 : Plan de gestion berges du Lac Sorme)

Le Syndicat a organisé une visite sur le terrain avec des élus sur un bassin voisin afin de leur présenter les types d'actions qui seront susceptibles d'être mise en place (Fiche action E2.1).

L'animation des scolaires a démarré avec le CPIE en 2015 dès la signature du contrat. Plusieurs réunions de calage se sont faites afin de solliciter les établissements du bassin versant (fiche action E2.4).

#### 4. Actions de communication

Comme chaque année depuis sa création, le Syndicat a réalisé et distribué son douzième numéro du journal « Des rivières, un territoire » à tous les foyers situés dans le bassin versant de la Bourbince, ce qui représente plus de 58 000 foyers (fiche action E2.5).

Le Syndicat met à jour de manière perpétuelle son site internet en intégrant les dernières actions réalisées (fiche action E2.6).

D'autre part, le Syndicat organise régulièrement des points presse afin que l'ensemble de la population intègre le rôle du syndicat et ses actions.

#### 5. Suivi de la qualité des eaux

Le Syndicat n'a pas fait de suivi de la qualité des eaux. Par contre, le Syndicat reste attentif aux accidents ponctuels et participe régulièrement à des réunions avec les maîtres d'ouvrage en charge de l'assainissement.

#### 6. Budget et financement

Les premières actions ayant démarré mais n'étant pas terminées, la présentation ne peut être faite.

#### 7. Analyse – bilan – perspective

Le lancement opérationnel des actions démarre réellement en 2016. Pour ses raisons, il n'y aura pas de bilan pour l'année 2015.

Le Président,  
Jean-Marc FRIZOT

